

# DESCRIPTION DE TÂCHES

EMPLOI:	Technicien en reportage	SERVICE:	Infor. & Affaires publiques (Ottawa)
SYND./GR./CL.:	SCFP / PROD / XIII	FONCTION #:	SC.100
DATE:	Le 5 août 1991 (F)	CODE D'EQUITE:	4
		CAT. PROF.:	T

## SOMMAIRE

Sous surveillance générale et selon les procédés en usage, le technicien en reportage assiste le ciné-cameraman dans les différentes étapes du tournage, assure la prise de son et le montage de reportages audio-visuels.

## PRINCIPALES RESPONSABILITÉS ET EXEMPLES DE TÂCHES

1. Assure la préparation des équipements requis pour le tournage:
  - a) Vérifie le bon état des équipements et prend les précautions d'usage lors de leur manutention ou de leur utilisation.
  - b) Dresse une liste des équipements au besoin.
  - c) Transporte l'équipement requis sur les lieux de tournage.
  - d) Procède à l'entretien mineur de l'équipement et rapporte les problèmes techniques aux personnes concernées.
  
2. Assiste le ciné-cameraman au tournage:
  - a) Place et ajuste l'équipement d'éclairage selon les directives du ciné-cameraman.
  - b) Assiste le ciné-cameraman dans les branchements nécessaires à la diffusion ou à la transmission de reportages par voie de lignes téléphoniques ou autrement.

# DESCRIPTION DE TÂCHES

EMPLOI:	Technicien en reportage	SERVICE:	Infor. & Affaires publiques (Ottawa)
SYND./GR./CL.:	SCFP / PROD / XIII	FONCTION #:	SC.100
DATE:	Le 5 août 1991 (F)	CODE D'EQUITE:	4
		CAT. PROF.:	T

### 3. Assure la prise de son des reportages audio-visuels:

- a) Installe l'équipement d'enregistrement et effectue les tests nécessaires.
- b) Choisit, selon les conditions de tournage, l'utilisation du type de micro, l'utilisation d'une console ou l'utilisation d'une perche qu'il manipulera ensuite de façon à maximiser la qualité sonore.
- c) Règle les micros et ajuste les niveaux d'enregistrement en fonction des voix et bruits correspondant à l'image tournée.

### 4. Exécute le montage des productions audio-visuelles:

- a) Visionne les cassettes de tournage et discute avec le requérant de l'idée à projeter.
- b) Avise l'équipe de reportage et le requérant si les images ou le son ne sont pas conformes aux normes techniques.
- c) Enregistre les différents éléments sonores tels que la narration du journaliste.
- d) Relie les séquences selon les scénarios ou les besoins du requérant, choisit et combine les images et les sons de façon à assurer une continuité, une consistance et un rythme de séquences sélectionné.
- e) Présente le document final au requérant pour approbation, donne le minutage des différents intervenants et, si nécessaire, apporte les corrections.

# DESCRIPTION DE TÂCHES

EMPLOI:	Technicien en reportage	SERVICE:	Infor. & Affaires publiques (Ottawa)
SYND./GR./CL.:	SCFP / PROD / XIII	FONCTION #:	SC.100
DATE:	Le 5 août 1991 (F)	CODE D'EQUITE:	4
		CAT. PROF.:	T

5. Assure l'alimentation quotidienne des reportages sur Montréal et à l'occasion d'autres émissions et enregistre et vérifie la qualité des différentes alimentations en provenance de l'extérieur.
6. Effectue les transferts ou échanges d'images avec les autres réseaux ou intervenants.
7. Tient à jour une banque d'archives de cassettes, identifie et classe le matériel utilisé et retire celles qui sont défectueuses.
8. Conduit un véhicule automobile.
9. Exécute toute autre tâche de même nature ou d'ordre général reliée à l'emploi, demandée par son supérieur ou nécessitée par ses fonctions.

---